

Compte Rendu du CA de l'UL du 09/04/2024 par le SNPTES

Le CA débute à 9h10

Procurations : 3

1. Informations de la Présidente

Présidente : situation financière de l'Etat : de nouvelles économies pourraient arriver dès 2024, avec effets pour nous en 2025. En revanche, nous pourrions de suite connaître des effets délétères sur l'investissement, notamment concernant la transition écologique, voire notre capacité à remplir nos missions.

Annonces du Président concernant la réforme de la formation des enseignants : ceci est issu des informations parues dans la presse, pas d'une quelconque proposition de loi. Les corps intermédiaires n'ont pas été sollicités, France Université l'a été mais jusqu'à fin 2023. Risque de réforme hors sol, difficile à admettre par les acteurs de terrain, dans un calendrier peu réaliste. Cela fait 15 ans que nous connaissons des réformes de la formation tous les 3-4 ans, parfois pas encore complètement appliquées avant qu'une nouvelle ne voie le jour. Bascules d'orientation, qui fait que certains collègues puissent du jour au lendemain recevoir un message leur indiquant que ce qu'ils sont en train de porter est désormais inutile. Dans la nouvelle réforme : mise en place d'un PPPE (Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles), à moyens constants. Il est proposé de financer ce nouveau parcours en fermant des licences dont les résultats ne sont pas ceux escomptés. La Présidente ne voit pas à l'UL à quoi cela peut correspondre. Les orientations, peu connues, nous placent en grandes difficultés. Quant au nom (« les Ecoles Normales du XXI^{ème} siècle »), il est discutable.

Une bonne nouvelle : la Ministre de l'ESR a annoncé 8,6 M€ pour l'UL, concernant une partie (50%) de la rénovation du CLSH Nancy. Nous allons travailler à chercher les autres 50%.

Cluster IA Grand Est : plutôt en bonne voie. 3^{ème} phase de sélection en cours, réponse fin mai 2024.

Appel à manifestation d'intérêt SHS : en cours.

Appel à projet Université Inclusive : en cours.

Sébastien Lajoux rejoint la Fonction Publique Territoriale, nous le remercions pour tout le travail accompli.

Un représentant du Collège A présente une proposition de motion du collectif ESPOIR concernant la situation à Gaza, visant à suspendre nos collaborations avec les universités israéliennes tant qu'un cessez-le-feu n'est pas signé.

Présidente : depuis le début de sa mandature, il n'y a pas eu de prise de position de l'UL sur la situation internationale. Notamment, pas de commentaire sur les attentats terroristes du Hamas le 7 octobre dernier. Or la proposition est très décentrée par rapport à nos activités. L'outil motion ne doit pas non plus être utilisé à toutes les fins. Il faut noter que nous n'avons rien à rompre en termes d'accord avec des universités israéliennes ou palestiniennes. Par ailleurs, la Présidente se refuse à appeler au boycott de toute forme de collaboration. Si une partie de la communauté se plaint du silence et attend cette motion, une autre trouve qu'il faut peser les mots, et la Présidente ne souhaite pas déchirer la

communauté universitaire en plaçant les collègues dans la situation de valider le fond de la motion, mais pas forcément sa forme.

Débat sur l'opportunité de soutenir une telle motion, qui dans sa forme actuelle dépasse le cadre de notre rôle d'universitaires. Il vaudrait mieux proposer quelque chose de positif, par l'angle universitaire, notamment concernant l'accueil des chercheurs et universitaires palestiniens, plutôt qu'un boycott de collègues, et rappeler les dispositifs (Pause, Refuge, etc.) dont nous disposons.

Proposition : réécriture d'une proposition de motion en ce dernier sens. La nouvelle mouture ne fera pas unanimité dans sa rédaction, et il a été préféré de ne pas soumettre de texte au vote.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 12 mars 2024

Vote : unanimité pour.

Enjeux Stratégiques

3. Discussion autour du rapport HCERES (information, échanges)

Présidente : première version du rapport reçue en octobre 2023, des demandes de corrections prises en compte, d'autres non. Publication du rapport final fin 2023. Nous entrons dans le processus de contractualisation quinquennale.

Le rapport souligne entre autres points forts notre positionnement clair et cohérent, les partenariats institutionnels stratégiques au service de LUE, la recherche de haut niveau sur des thématiques stratégiques (ingénierie, santé, SHS, etc.), le modèle organisationnel établi, les partenariats sociaux économiques forts. Mais des faiblesses sont signalées : la décentralisation à mi-chemin des objectifs visés (subsidiarité, COMP, etc.), une très forte focalisation sur les enjeux de l'I-Site et les programmes PIA, le peu d'attention portée à la formation (c'est d'une violence indue car cette remarque vaut surtout pour LUE probatoire), la trop faible participation des étudiants à la gouvernance, le manque de sentiment d'appartenance.

En synthèse, il est recommandé de consolider la place des Pôles et Collégiums, de s'approprier les programmes structurants, de s'engager sur une politique de formation plus ambitieuse, et de mieux définir la politique de l'université sur chaque site.

Votre représentant rappelle qu'on pourrait impliquer plus les personnels techniques dans la gouvernance, et que concernant ENACT (réponse à l'appel à projet IA), le mésocentre de calcul EXPLOR n'a été sollicité qu'en tant que service support, et pas impliqué du tout dans la demande.

Un représentant du Collège A expose des questionnements sur les points formation continue et VAE, le lien formation-recherche, le rôle et l'organisation du Sénat Académique.

Présidente : jusqu'à récemment, les marges sur la formation continue étaient faibles, mais la pression étudiante devrait baisser dans le futur, nous donnant des marges pour développer cette politique. Il faudra régler la question de la subsidiarité, car chacun est partant pour mutualiser les dépenses, moins les recettes... VAE : on est en plein milieu d'une réforme, dont on attend les textes. Sur le Sénat, choix de la Présidente de mettre en place un VP Sénat, ce qui n'était pas le cas avant. Ce VP fait un gros travail avec le

bureau du Sénat pour définir les axes de travail de ce conseil, et avec les VP des autres conseils centraux pour trouver des sujets transversaux dont le Sénat pourrait s'emparer.

VP Sénat : un travail est actuellement mené sur l'organisation de la démocratie participative. Il faut se souvenir que le Sénat est la réunion de 3 Conseils Centraux hors CA, c'est 110 personnes, difficiles à réunir et beaucoup de thèmes ont déjà été abordés dans les 3 Conseils constitutifs. Deux réunions par an, c'est compliqué par rapport à la temporalité de certains sujets.

Un représentant du Collège A souligne la problématique des injonctions qui viennent du haut à moyens constants ou pas assez augmentés, ce qui revient en interne à faire des choix de logique comptable.

Présidente : sur le second cycle d'enseignement, par exemple, on a effectivement trop travaillé en logique comptable et rationalisation, conduisant à des formations trop généralistes et moins attrayantes pour les étudiants. On pourrait penser plus la formation des étudiants sur les niches importantes à aborder plutôt que seulement sur un nombre d'heures obligatoires devant être fait et sur l'élimination des différences entre masters professionnalisants et recherche.

Un autre représentant du Collège A pense que la dichotomie Pôles Scientifiques/Collégiums n'a pas fini de donner du grain à moudre dans les prochains rapports HCERES. La vision HCERES est utile pour pointer des points d'amélioration, mais elle ne constitue pas l'alpha et l'oméga que nous devons absolument suivre. Sur la formation, l'évaluation HCERES est très superficielle.

Un représentant du Collège B souligne qu'en même temps, avoir des critères comptables et financiers pour piloter un établissement de la taille de l'UL est indispensable. Il y a des choix à faire dans le cadre d'un ensemble de moyens limités, mais à qui donne t'on la légitimité de faire ces choix ? Et quand les fait-on ? Tout de suite au risque de perdre quelques plumes, ou reporte-t-on ces choix au risque de perdre toutes nos plumes ? Il cite l'exemple de l'augmentation du nombre d'étudiants en médecine décidé unilatéralement par le gouvernement, sans moyens d'accompagnement. Comment fait-on concrètement ?

4. Bilan et perspectives de la politique franco-allemande de l'Université de Lorraine (information, échanges)

Chargé de mission sur la politique franco-allemande : en 1994, 610 000 élèves français pratiquaient l'allemand en 1^{ère} langue, ils étaient 150 000 en 2021. Ceci est lié à la réforme du collège qui a fait le focus sur l'anglais et a conduit à la suppression des classes bi-langues. Elles ont été rétablies depuis, mais ont juste retrouvé leur niveau de 1995. Or pour l'UL, les partenariats franco-allemands sont une force, nous sommes d'ailleurs la 1^{ère} université de France dans les formations intégrées franco-allemandes (32), devant l'Université de Strasbourg. Sans parler des conventions ERASMUS avec toute l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et le Luxembourg. Rôle fort de l'ISFATES dans la formation. En recherche, 15% de nos co-publications se font avec un des 4 pays germanophones.

Nos enjeux : maintenir le haut niveau des activités communes de recherche, en formation maintenir la force des relations franco-allemandes de proximité, et développer les

formations niveau master et doctorat (cf. exemple de l'Université de Strasbourg dans ce cadre).

Présidente : orientations envisagées à l'UL : améliorer la visibilité et la lisibilité du franco-allemand à l'UL ; renforcer l'offre de formation au niveau master et doctorat ; faciliter le portage des formations franco-allemandes ; enrichir notre politique d'enseignement des langues étrangères.

Débat : problématique des formations de premier cycle, où une seule langue est proposée du fait de la limitation de nos moyens. Or si un étudiant ne choisit pas l'anglais, il interrompt sa formation dans ce cadre pendant 3 ans, mais en second cycle, il va très probablement devoir reprendre l'anglais car c'est la langue des publications. Ceci pose problème. De façon générale, si on met n'importe quelle langue (français compris) contre l'anglais, le choix sera vite fait...

5. Présentation du Schéma Directeur Transition Écologique (information, échanges)

VP transition écologique : la RSE (Responsabilité Sociétale et Ecologique) est au cœur du mandat. Montée en puissance des thématiques et mobilisation de la puissance publique.

Le schéma TE n'est pas une obligation de l'Etat, c'est un choix que fait l'Etablissement. L'UL décide de mettre en œuvre des actions transformantes. Volonté de réduire de 6% par an notre impact carbone : aller de plus en plus vers des éco-campus (réduction de nos émissions), transformation des espaces extérieurs pour favoriser les mobilités douces et la bio-diversité, motivation de la communauté pour modifier ses pratiques.

Votre représentant note l'effort de l'Etablissement dans ce domaine, mais constate que l'Etat donne des injonctions, dit beaucoup mais fait beaucoup moins. La diminution de moyens va forcément nous impacter.

VP : dans le cadre du COMP, 4 M€ sur 3 ans sont demandés à l'Etat, ce n'est pas suffisant pour assurer la rénovation énergétique, mais ce n'est pas 0...

Vie Institutionnelle

6. Dates de fermeture de l'Établissement 2024-2025

VP RH : vote négatif au CSA du fait de la volonté par des composantes d'augmenter le nombre de jours de congés au-delà de ceux imposés.

Votre représentant constate que cela se voit aussi au niveau des laboratoires et ceci est très certainement lié à la prise en charge par les composantes du coût des jours de congés sur le CET. Une discussion est à avoir dans ce domaine. La Présidente acquiesce.

Vote : 4 contre, autres pour.

Votre représentant a voté contre, pour les mêmes raisons, exposées par la VP RH en préambule, que nos représentants au CSA.

7. Modification du Règlement Intérieur du Pôle Scientifique Connaissance, Langage, Communication, Sociétés (CLCS)

Vote : unanimité pour.

8. Modification des statuts de l'UFR ALL (Arts, Lettres et Langues-Nancy)

Vote : unanimité pour.

Ressources Humaines

9. Campagne d'avancement des enseignants contractuels : procédure et volume de promotion

Vote : 1 abstention, autres pour.

10. Rapport social unique 2022

VP RH : focus sur les 10 ans. +7% en effectif (et +21% en masse salariale), mais surtout hausse des contractuels. Plus de femmes, plus de catégorie A et moins de catégorie C. Vieillessement des agents, +90% de jours d'absence pour raison de santé, à regarder de près.

Vote : unanimité pour.

11. Grilles indiciaires des personnels contractuels BIATSS, applicables au 1er juillet 2024

Vote : unanimité pour.

12. Campagne d'avancement des personnels contractuels BIATSS

VP RH : à noter que le règlement de gestion des personnels contractuels va être complètement revu.

Vote : unanimité pour.

13. Actualisation de la cartographie des fonctions BIATSS permettant le versement d'une nouvelle bonification indiciaire

Vote : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

14. Tarification de la certification PIX

Vote : unanimité pour.

15. Capacités d'accueil 2024-2025 : augmentation du Certificat de capacité d'orthophoniste

Vote : unanimité pour.

16. Ouverture de formations en apprentissage, compléments – rentrée 2024

Vote : unanimité pour.

17. Création du Diplôme d'Université (DU) Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

Vote : unanimité pour.

18. Création du Diplôme d'Université (DU) Management d'une carrière de sportif professionnel

Point retiré.

19. Mise à jour des modèles de conventions de Formation Continue

Vote : unanimité pour.

Vie Universitaire

20. Modification des critères d'octroi du Bonus Engagement Étudiant (B2E)

Vote : unanimité pour.

Recherche & Valorisation

21. Changement d'intitulé de mention de Doctorat dans le cadre du contrat quinquennal 2024-2028

Vote : unanimité pour.

22. Changement d'École Doctorale d'un intitulé de Doctorat dans le cadre du contrat quinquennal 2024-2028

Vote : unanimité pour.

Patrimoine Immobilier

23. Servitude de tréfonds – Travaux hydrauliques sur le Campus Aiguillette-Sciences (Phase 2)

VP RH : sur le campus Aiguillettes, des eaux de source ruissèlent et tombent dans les eaux usées. Pour régler ce problème, la Métropole doit passer 1 200 m de canalisations sur le Campus, d'où ce vote.

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 12h25

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs